



Commune des Avirons

Extrait N° 4 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2013

L'an deux mil treize, le 1^{er} mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

08 MAR. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **21 février 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel - M. GRONDIN Jacki

Procurations : Mme **HEBERT Monique** a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme **LAMOLY Viviane** a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline - Mme **JULLIEN Marie-Josée** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. **RIVIERE Raphaël** a donné mandat à M. BENARD Alex - M. **BADER Ricardot** a donné mandat à M. MONDON René - Mme **BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE Vincent est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4/ Orientations budgétaires 2013
- Service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées

Rappel des données financières 2012 :

Le prévisionnel 2012 était en dépenses comme en recettes de :

Pour le fonctionnement : 266 417,53
Pour l'investissement : 1 770 620,68

Hôtel de Ville

Les réalisations s'établissent à :

- En recettes de fonctionnement : 203 066,11
- En dépenses de fonctionnement : 189 978,52

- En recettes d'investissement : 206 575,73 et 1 562 077,00 portés en restes à réaliser
- En dépenses d'investissement : 678 215,84 et 1 004 267,00 en restes à réaliser

L'investissement a principalement porté sur :

- Le remboursement du capital de la dette, soit **37 006 €**.
- Les travaux ont essentiellement porté sur une partie de l'opération d'assainissement de la rue de l'église vers la route des poivriers.

Orientations budgétaires 2013 :

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

En recettes de fonctionnement :

- | | |
|---|--------|
| ▪ Participation pour raccordement | 70 000 |
| ▪ Produit du service | 47 000 |
| ▪ Reprise sur subventions | 29 600 |
| ▪ Subvention d'équilibre | 30 254 |
| ▪ Résultat de clôture de fonctionnement | 13 000 |

En recettes d'investissement :

- | | |
|--|--------|
| ▪ FCTVA | 93 000 |
| ▪ Amortissement | 69 000 |
| ▪ Résultat de clôture d'investissement | 86 169 |

Au titre de l'année 2013, le Maire propose au Conseil :

- d'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de la dette : **55 000 €** ;
- de finaliser les travaux actuellement en cours d'exécution ;
- d'enclencher les travaux sur le chemin Méлина estimés à environ 200 000 euros.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2013** pour le **service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées** sont fixées comme suit :

- assurer les inscriptions nécessaires au paiement de la dette : **55 000 €** ;
- finaliser les travaux actuellement en cours d'exécution ;
- enclencher les travaux sur le chemin Méлина estimés à environ 200 000 euros.

Et les membres ont signé.
Pour expédition conforme,
Le Maire,

